

Agence wallonne pour la Sécurité routière
Fiche de fonction – Juriste au sein du département « Information et orientation des victimes de la route »

Date de la version 29/12/2020

Date impression 04/01/2021

Page 1 de 2

Juriste au sein du Département « Information et orientation des victimes de la route »
Contrat temps partiel ou temps plein à durée déterminée (6 mois)

Mission du département :

Le département « Information et orientation des victimes de la route » a pour principale mission d'écouter et d'informer toute personne directement ou indirectement touchée par un accident de la route ayant entraîné des dommages corporels. Il se charge également de renforcer et de coordonner les structures existantes d'intervention, de soutien et d'accompagnement des personnes et familles touchées par un accident de la route.

Le département vise la pluridisciplinarité des connaissances et compétences en vue de répondre aux questions générales et spécifiques qui lui sont adressées. Il centralise l'information nécessaire à la gestion des répercussions de l'accident et à la maîtrise des différents processus d'intervention, une information précise et complète qui est mise à la disposition tant des professionnels que des victimes et de leurs proches. Les personnes concernées contactent le département par le biais de la ligne téléphonique Infovictimes.

Responsabilités :

- Gérer en équipe la ligne téléphonique Infovictimes du département.
- S'approprier la connaissance juridique permettant de répondre directement aux questions spécifiques des personnes qui contactent le département.
- Collaborer avec les acteurs professionnels des services d'intervention, de soutien et d'accompagnement des personnes et familles touchées par un accident de la route.
- Contribuer à la centralisation de toute l'information utile en matière d'assistance aux victimes de la route.
- Contribuer à la création et à l'actualisation de brochures destinées aux victimes et à leurs proches.

Profil :

Titre et compétence exigé(e)s :

- Universitaire : licence ou master en droit.
- Capacité d'écoute et d'empathie à l'égard des victimes et de leurs proches.
- Bonne capacité rédactionnelle.
- Détention du permis B.

Connaissances et expériences qui représentent un atout :

- Connaissance en matière de réparation du dommage à la suite d'un accident de la route.
- Connaissance en droit des assurances.
- Connaissance en droit pénal.
- Expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité routière.

Contrat et modalités :

- Contrat à durée déterminée d'une durée de 6 mois à partir de mi-février.
- Accès en transports en commun limité. Parking gratuit.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le **15 janvier 2021** au Directeur du département Madame Virginie PIROTTE : virginie.pirotte@awsr.be

*